

> La qualité en région ouest

l'essentiel
à retenir

Les fédérations Bretagne et Pays de la Loire accompagnent leurs entreprises adhérentes depuis 2011



La certification AFAQ EI/ETTI, délivrée par l'AFNOR tiers indépendant, s'appuie sur le référentiel de système de management des entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion. Cette certification inscrit durablement les pratiques sociales des entreprises d'insertion dans un processus d'amélioration continue de la qualité de leur mission d'insertion au service des personnes en parcours. Ce référentiel, disponible depuis juin 2011, s'adresse à toutes les entreprises d'insertion et entreprises de travail temporaire d'insertion en France qui souhaitent passer un audit de certification en vue d'obtenir le certificat AFAQ EI et/ou ETTI.

Pourquoi s'engager dans une démarche qualité ?

La certification AFAQ EI/ETTI permet à l'entreprise de :

- bénéficier d'une démarche qualité qui aide à mieux organiser ses pratiques sociales ;
- professionnaliser et perfectionner ses équipes ;
- valoriser ses pratiques sociales et se positionner sur les marchés publics ;
- bénéficier d'une meilleure reconnaissance des partenaires économiques et sociaux.

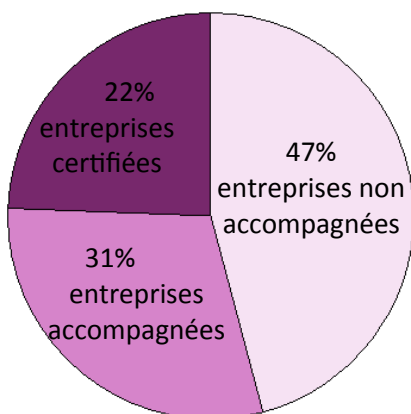
Quel accompagnement ?



Les fédérations Bretagne et Pays de la Loire proposent un **accompagnement individuel** qui consiste à établir un diagnostic des pratiques en matière de gestion de la qualité, définir un plan d'action pour mettre en place un système de management de la qualité et atteindre la certification AFAQ, et enfin de suivre l'élaboration du système qualité, le faire évoluer si besoin en apportant une aide, conseil et outils.

En parallèle, les fédérations peuvent mettre en place **des modules collectifs de sensibilisation** pour appréhender les démarches qualités, le référentiel AFAQ EI/ETTI ou encore l'audit interne et externe.

9 entreprises certifiées en région Pays de la Loire



La fédération des entreprises d'insertion Pays de la Loire compte à ce jour 9 entreprises certifiées :

- ADC Propreté - Propreté (44)
- Insérim - Travail Temporaire (44)
- Tribord - Collecte de déchet (44)
- Siti Intérim - Travail Temporaire (85)
- Adiph espaces verts—Espaces verts (72)
- Aspire - Propreté (85)
- Ménage service Nantes - service à la personne (44)
- Id'ées intérim 49 - Travail temporaire (49)
- Id'ées intérim 53—Travail temporaire (53)

11 entreprises d'insertion sont en cours d'accompagnement sur la démarche de certification AFAQ EI/ETTI dont 2 entreprises en cours de certification fin 2015.

Dans les 17 entreprises d'insertion restantes, toutes ont bénéficié d'un diagnostic sur leurs pratiques sociales par la fédération. Par ailleurs, 6 EI/ETTI sont certifiées ISO 9001 et/ou ISO 14001

3 entreprises certifiées en région Bretagne

La fédération des entreprises d'insertion Bretagne compte à ce jour 3 entreprises certifiées :

- Id'ées intérim Rennes - Travail temporaire (35)
- La Feuille d'érable—Recyclage de déchets (35)
- Tribord - collecte de déchets (29—35—56))

2 entreprises d'insertion sont en cours de certification, audit AFNOR prévu début 2016 : Alter et SATO Intérim.

3 entreprises d'insertion sont en cours d'accompagnement sur la certification AFAQ EI ETTI.

Par ailleurs, 4 entreprises d'insertion ont d'autres certifications qualité : ISO 9001, ISO 14 001, etc.



Efficacité économique,
finalité sociale

La fédération des entreprises d'insertion Bretagne

7, rue de Vendée
29 200 BREST
Tel. 02 98 02 98 85
contact.bretagne@lesentreprisesdinsertion.org
www.bretagne.lesentreprisesdinsertion.org
@lesElbretagne



Efficacité économique,
finalité sociale

La fédération des entreprises d'insertion Pays de la Loire

Les bureaux du Sillon
1, avenue de l'Angevinière - 44 800 Saint Herblain
Tel. 02 40 43 73 48
contact.pdl@lesentreprisesdinsertion.org
www.pdl.lesentreprisesdinsertion.org
@lesElpdl

En partenariat avec :

